



Directeur du Service de Sécurité Incendie

PROFIL DU POSTE

Lieu de travail

15, rue Bourdeau, Saint-Rémi
Caserne

Supérieur immédiat

Directrice générale

Salaire

Ce poste est régi par la Convention collective des cadres de la Ville de Saint-Rémi

Statut de l'emploi

Temps plein, permanent

Nombre de postes à combler

1

Horaire de travail

Horaire régulier de 40 heures par semaine. Le titulaire de ce poste devra être présent lors des interventions majeures en dehors de son horaire régulier.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature d'ici le 7 février 2020 aux coordonnées suivantes :

AC-01-2020— Directeur du
Service de sécurité incendie
105, rue de la Mairie
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Courriel :

dotation@ville.saint-remi.qc.ca

La Ville de Saint-Rémi est une municipalité de près de 9000 habitants, située en banlieue ouest de Montréal en Montérégie. Connaissant une expansion constante depuis quelques années, elle compte demeurer un milieu de vie enviable en offrant des services de qualité. Compte tenu des infrastructures existantes et des nombreux projets envisagés à court terme, le conseil municipal est à la recherche d'un gestionnaire chevronné et dynamique, à la hauteur des défis actuels et futurs.

Description sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du Service de sécurité incendie planifie, organise, dirige, coordonne les activités relatives à la prévention et aux opérations de protection contre les incendies, au sauvetage et aux interventions du service lors de diverses situations d'urgence dans les limites du territoire desservi afin de prévenir les pertes de vie et de minimiser les pertes matérielles attribuables aux incendies et autres sinistres. Il planifie, organise, dirige et coordonne les ressources humaines, financières et matérielles de son service.

Aptitudes et qualifications recherchées :

- Diplôme d'Officier I de l'É.N.P.Q. ainsi que des connaissances en administration et gestion des ressources humaines ;
- Dix (10) ans d'expérience comme pompier et cinq (5) ans à titre de gestionnaire d'un service de sécurité incendie ;
- Être reconnu pour ses compétences et sa compréhension des enjeux en matière de lutte contre les incendies ainsi que pour sa capacité à proposer des solutions pertinentes et innovantes ;
- Connaissance des enjeux liés à la Loi sur la sécurité incendie et à la Loi sur la sécurité civile ;
- Posséder les aptitudes et habiletés suivantes : vision stratégique, sens politique, gestion de personnel, négociation, efficacité sous pression, habiletés relationnelles, rigueur, disponibilité, sens de l'organisation et des priorités ;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office et Première ligne ;
- Posséder un permis de conduire valide incluant la classe 4 A.